



## Guadeloupe

# Gwada, d'île en île

Nous avons le plaisir de vous accueillir sur l'un de nos Road Trip.  
Vous trouverez dans votre programme des renseignements complémentaires vous permettant d'organiser au mieux votre voyage.

**Valable pour les départs du 07/01/2024 au 17/08/2024 inclus**



8h40.



-6h en été, -5h en hiver.

Rythme : 3/5 Histoire & culture : 3/5 Nature : 4/5 Enfants à partir de 2 ans

## VOTRE VOYAGE



À votre rythme, les délices guadeloupéens s'offriront à vous de Basse-Terre à Grande-Terre, jusqu'aux Saintes et Marie-Galante à quelques brassées de l'île Papillon. Entre volcan et cascades, jardins odorants et lagons transparents, poissons multicolores et récifs coralliens, forts centenaires et villages typiquement créoles, c'est un voyage idyllique qui vous attend...

### Les **INCONTURNABLES** Nouvelles Frontières

- La découverte de 3 îles aux attraits bien distincts.
- Le paysage lunaire au sommet du volcan La Soufrière.
- Le charme des Saintes et ses paysages grandioses.
- Marie-Galante, sauvage et authentique.
- Sable blanc, cocotiers et lagons turquoise à Grande-Terre.



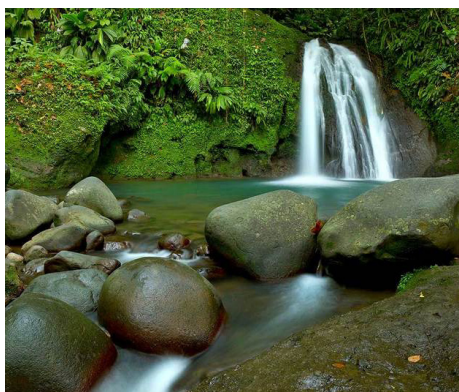
### Jour 1 : France – Pointe-à-Pitre – Deshaies

Envol pour la Guadeloupe. Prise en charge de votre véhicule à l'aéroport puis route vers Basse-Terre. Installation pour 3 nuits à l'hôtel Langley Resort Fort Royal 3\* (ou similaire).



## Jour 2 : Deshaies

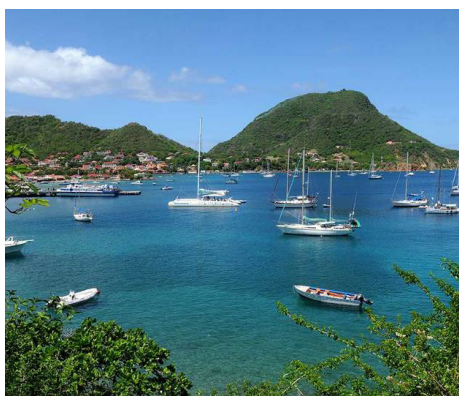
Petit-déjeuner à l'hôtel suivi d'une journée de détente au bord de la piscine afin de vous remettre, en douceur, du décalage horaire.



## Jour 3 : Deshaies

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Découverte de la Côte sous le Vent, côté Caraïbes, avec le **jardin Botanique** de Deshaies qui offre une grande diversité de plantes et d'arbres remarquables. Un voyage pour les sens pour petits et grands ! Imaginé par Michel Gaillard, paysagiste de renom, le jardin est l'ancienne propriété de Coluche. Poursuite vers l'îlet Pigeon où se trouve la **réserve sous-marine** mise en valeur, il y a plus de 50 ans, par le Commandant **Cousteau**. Promenade possible en bateau à fond de verre pour découvrir la faune et la flore sous-marines des Caraïbes. Lors du retour vers Deshaies, traversée du Parc National de la Guadeloupe qui s'étend sur la quasi-totalité de la Basse-Terre, et arrêt à la "**Cascade aux Écrevisses**", joli décor dans la forêt tropicale. Si l'envie vous en dit, vous pourrez vous baigner dans le petit bassin naturel creusé dans la pierre, au pied de la cascade. Mais attention : l'eau y est bien plus froide que dans les lagons...



## Jour 4 : Deshaies – Trois-Rivières – Les Saintes

(70 km / environ 1h45)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Route vers le **port de Trois-Rivières** pour emprunter le ferry (inclus) vers **Terre-de-Haut** sur l'archipel des Saintes. Situées au sud-ouest de la Guadeloupe, à une dizaine de kilomètres de la Basse-Terre, les Saintes furent baptisées "Los Santos" par Christophe Colomb. L'archipel se compose de deux terres habitées, Terre-de-Haut et Terre-de-Bas, ainsi que de quelques îlots déserts.

Installation pour 2 nuits à l'hôtel Le Kanaoa 2\* (ou similaire).



## Jour 5 : Les Saintes

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Découverte des **Saintes**, avec Terre-de-Haut et Terre-de-Bas.

Terre-de-Haut est réputée pour ses petits villages avec leurs maisons coquettes aux couleurs vives. Vous pourrez y visiter le **Fort Napoléon**, qui renferme le musée des Arts et Traditions populaires ainsi qu'un magnifique jardin exotique, avant d'emprunter le sentier qui part de Pain-de-Sucre et grimpe jusqu'au Chameau, le point culminant des Saintes, d'une hauteur de 309 mètres. De là, c'est un **panorama exceptionnel** sur tout l'archipel guadeloupéen qui s'offrira à vous.

Terre-de-Bas est l'endroit idéal pour profiter des plages de sable blond. La crique de Grande Baie vous permettra notamment d'observer les nombreux poissons exotiques avec un simple masque de plongée. Le village de Petites-Anses mérite également une halte. Vous pourrez y croiser d'énormes iguanes, en particulier autour de la mare du Grand Trou et sur la plage. Les derniers fabricants de salako, coiffe traditionnelle des pêcheurs du 19<sup>e</sup> siècle uniquement réalisée par les hommes, vous feront découvrir leurs chapeaux conçus en bambou et recouverts de tissu madras. Enfin, prélasser-vous sur les plages de **Pompierre** et **Grande-Anse**.





## Jour 6 : Les Saintes – Trois-Rivières – Le Gosier

(70 km / environ 1h25)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Ferry retour (inclus) vers Basse-Terre et arrêt aux **chutes du Carbet**, situées sur la commune de Capesterre-Belle-Eau. Au nombre de trois, les chutes du Carbet doivent leur nom à la rivière du Grand Carbet et figurent parmi les plus belles et les plus impressionnantes des Petites Antilles. Elle ont sans doute contribué au surnom de la Guadeloupe, "Karukera", qui signifie "l'île aux belles eaux" en langue caraïbe, donné par les Indiens Caraïbes avant l'arrivée des Européens au 15<sup>e</sup> siècle.

Poursuite vers Le Gosier et installation pour 2 nuits à l'hôtel Fleur d'Épée 3\* (ou similaire), en formule tout inclus.



## Jour 7 : Le Gosier

Journée pour vous prélasser au bord de la superbe piscine en bordure de lagon ou sur les magnifiques plages de sable blanc, telles que les plages de Petit-Havre, de Saint-Félix ou du Bourg, où de nombreuses activités nautiques sont proposées. Vous pourrez également découvrir l'aquarium de la Guadeloupe, la marina du Bas-du-Fort, la Pointe de la Verdure, le Fort Fleur d'Épée et le Fort Louis, et aussi le magnifique îlet du Gosier situé à quelques mètres au large du bourg et accessible via les petits bateaux de pêcheurs.



## Jour 8 : Le Gosier – Pointe-à-Pitre – Marie-Galante

(20 km / environ 40 min)

Visitez **Pointe-à-Pitre** en commençant par découvrir la place de la Victoire où se dresse le buste de Félix Éboué, premier gouverneur noir de la Guadeloupe qui repose aujourd'hui au Panthéon à Paris. En bord de mer, ne manquez pas le marché aux légumes et aux poissons de la Darse, qui s'anime chaque matin (sauf le dimanche). Vous serez émerveillés face aux couleurs et aux parfums des étals. Puis direction la gare maritime de Pointe-à-Pitre pour la restitution de votre véhicule. Montez à bord du ferry (inclus) vers **Marie-Galante**, surnommée "l'île aux cent moulins" en raison des 106 moulins qu'elle abrite. L'île se trouve à 30 km des côtes de la Guadeloupe. À l'arrivée, prise en charge de votre voiture à Grand-Bourg et installation pour 2 nuits au Village de Ménard 3\* (ou similaire) en hébergement seul.



## Jour 9 : Marie-Galante

Journée consacrée à la découverte de l'île et des beautés de Marie-Galante. Ici, les cultures agricoles, et notamment celle de la canne à sucre qui est omniprésente sur l'île, font vivre les familles rurales. Trois distilleries de renommée mondiale sont présentes sur Marie-Galante : Bielle, Bellevue et Poisson. Ne manquez pas de visiter l'une d'elles. Découverte de Grand-Bourg, une commune réputée pour ses atouts naturels et notamment ses plages de sable blanc, qui bordent un lagon protégé par le récif corallien. Grand-Bourg abrite également une vaste réserve en eau douce appelée le marais de Folle-Anse. Vous pourrez visiter le Château Murat et le musée "Au mouillage". Poursuite vers Capesterre, entourée de jolies plages protégées par la barrière de corail. Bâtie au pied d'un plateau fertile, Capesterre vous fera découvrir ses moulins à vent, comme celui de Bezard, et les Sentiers de la Canne sur lesquels vous pourrez vous balader en charrette. Enfin, visitez Saint-Louis qui se trouve à l'ouest de Marie Galante. Son quartier central est le Vieux-Fort, premier quartier où les colons se sont installés. Saint-Louis accueille en outre des sites naturels époustouflants tels que Gueule Grand Gouffre, une arche naturelle creusée dans la falaise par la mer. Vous pourrez également faire une belle balade en prenant le sentier de Vieux-Fort, grâce auquel vous découvrirez la mangrove.



## Jour 10 : Marie-Galante – Pointe-à-Pitre – Sainte-François/ Sainte-Anne (30 km / environ 45 min)

Selon l'horaire de votre ferry (inclus), départ matinal vers **Grande-Terre** ou dernière journée à **Marie-Galante**.

Remise de votre véhicule à Grand-Bourg. Arrivée à Pointe-à-Pitre et prise en charge de votre véhicule à la gare maritime puis route vers Saint-François.

Installation pour 3 nuits à la résidence Pierre & Vacances de Saint-François ou Sainte-Anne (ou similaire) en hébergement seul.



## Jours 11 & 12 : Saint-François/Sainte-Anne

Durant ces deux dernières journées, vous pourrez vous prélasser sur l'une ou plusieurs des nombreuses plages des alentours. **Sainte-Anne** abrite justement plusieurs plages de carte postale : les **plages de la Caravelle, du Bourg** ou **Bois Jolan**, où l'on peut pratiquer la planche à voile et le surf dans les passes de la barrière de corail. Le cadre y est absolument exceptionnel ! La plage du Bourg s'étire longuement en minuscules criques. Plus loin, à la sortie du bourg, la plage de Bois Jolan est restée très sauvage. C'est un site particulièrement fréquenté par les amateurs de kite-surf, qui apprécient la faible profondeur du lagon.

Vous pourrez aussi découvrir **Saint-François** et ses 35 kilomètres de plages et d'anses au sable blanc bordées de cocotiers : la magnifique plage des Raisins Clairs, située à l'entrée du village, ou encore Anse à la Gourde, une longue plage de sable blanc.

À Sainte-Anne, trois **marchés** vous permettront de vous procurer souvenirs et produits locaux : le marché de la plage, le village artisanal et le marché nocturne. Trois marchés pour trois ambiances, mais une même douceur de vivre guadeloupéenne...



## Jour 13 : Saint-François – Pointe-à-Pitre – Métropole

(30 km / environ 45 min)

Détente au bord de la piscine avant le départ. Route vers l'aéroport pour votre vol retour. Restitution de votre véhicule.

Envol pour la métropole. Nuit à bord.



## Jour 14 : Arrivée en métropole

**À noter :** • Les étapes du road trip peuvent être modifiées ou inversées selon la disponibilité des hôtels ou résidences. Les itinéraires, visites et excursions ne sont que des suggestions.

- Les hôtels pourraient être remplacés par des résidences hôtelières et inversement. Par conséquent, les équipements fournis ne seront pas toujours identiques.
- Hébergement en logement et petit déjeuner à Deshaies et aux Saintes.
- Hébergement en formule tout inclus au Gosier.
- Hébergement seul à Marie-Galante et à Saint-François/Sainte-Anne.



## INFORMATIONS PARTICULIÈRES

**Accueil personnalisé** à l'aéroport de Pointe-à-Pitre par notre correspondant PASSION OUTREMER et **assistance sur place** (réunion d'information, permanences à l'hôtel, assistance départ).

### Hébergement

Les hébergements mentionnés au programme sont indiqués à titre indicatif et sujets à changement. Vous serez logés dans le ou les hébergement(s) cité(s) ou similaire(s). Par conséquent, les équipements fournis ne seront pas toujours identiques.

La liste définitive de vos hôtels est disponible environ 15 jours avant le départ : demandez-la à votre agence.

Les étapes du road trip peuvent être modifiées ou inversées selon la disponibilité des hébergements.

### Location de voiture

Nous sommes en partenariat avec plusieurs sociétés de location de voiture : le nom du loueur et la catégorie de voiture vous seront communiqués lors de la remise de votre carnet de voyages.

**Rappel** : À la réservation, le premier voyageur est le conducteur principal.





# LOCATION DE VOITURE

Lors du choix de votre véhicule, pensez au volume de vos bagages.

**Catégorie A - Peugeot 108 ou similaire** - Maximum : 2 personnes.

**Catégorie C - Duster ou Peugeot 308 ou similaire** - Maximum : 4 personnes.

**La location de voiture comprend :**

- La location de voiture pour une durée de 12 jours. Changement de véhicule pour le séjour à Marie-Galante (jour 8 à 10).
- L'assurance CDW (COLLISION DAMAGE WAIVER), qui couvre votre responsabilité financière en cas de dommage au véhicule, que la faute vous soit ou non imputable. Cependant, une franchise\* non rachetable s'applique en cas de d'un accident provoqué par le conducteur. L'assurance TL (responsabilité civile au tiers), qui couvre la responsabilité du conducteur pour les blessures et les dommages matériels (ceux spécifiés dans les conditions de vente du contrat de location de voiture que vous signerez lors de la remise de votre véhicule). Elle ne couvre pas les blessures du conducteur ou les dommages causés à la voiture de location. Cette couverture n'est valable que si vous respectez les conditions figurant au contrat de location.

\* La franchise correspond à la somme qui reste à votre charge en cas de dommage ou vol du véhicule (800 € à 2 400 € selon la catégorie de voiture).

- Le kilométrage illimité.
- L'air conditionné.
- La taxe locale de 8,5 %.

**Le prix ne comprend pas :**

- Le carburant.
- Les options et autres frais payables sur place liés à la location de voiture (conducteur additionnel, assurances complémentaires facultatives, rachat de franchise, équipement supplémentaire, etc.).
- Les suppléments "Rachat de franchise super CDW" à partir de 9,00 €/jour/véhicule et "Suppression totale franchise STF" à partir de 16 €/jour/véhicule.
- Les contraventions dues aux infractions au code de la route, les frais de parking.
- Les frais en cas de surclassement ou de changement de catégorie de véhicule.
- La surcharge aéroport de 35 €.

## CONDITIONS DE LOCATION

### Remise du véhicule

Le nom du loueur vous sera communiqué lors de la remise de votre carnet de voyages.

- Des frais, à partir de 25 €, s'appliquent pour une livraison ou une restitution du véhicule en dehors des heures d'ouverture du loueur (payable sur place).

(Réservation obligatoire pour une remise en dehors des horaires d'ouverture, numéro de vol indispensable).

- Une carte de **crédit** est obligatoire lors de la prise en charge du véhicule de location (elle doit toujours être au nom du conducteur). Elle permet d'ouvrir le contrat de location. Attention : les cartes de débit ne sont désormais plus acceptées par les loueurs qui vous refuseront la location. Vérifiez que la mention "**CRÉDIT**" figure bien en petit sur votre carte. Les Visa Electron, les cartes d'achat et les cartes Maestro ne sont pas acceptées comme cartes de garantie.

Le véhicule est livré avec le plein et doit être restitué avec le même niveau d'essence qu'au départ. Dans le cas contraire, le loueur vous facturera le carburant au prix public ainsi que des frais de service sur carburant.

Le véhicule doit être restitué dans un état de propreté identique à celui de départ. Dans le cas contraire des frais de nettoyage évalués en fonction de l'état du véhicule vous seront facturés.

### Conducteur

- Le conducteur doit présenter un permis de conduire français original valide (les photocopies ne sont pas acceptées). Même si vous disposez d'un permis international, le permis de conduire français doit obligatoirement être présenté sur place.

- Le conducteur doit être en possession d'une carte de crédit.

- Le conducteur doit avoir minimum 21 ans et être titulaire du permis depuis plus de 1 an.

**Si vous avez un permis de conduire "nouveau modèle/format carte de crédit", vérifiez sa date d'expiration pour qu'il soit bien valable pendant toute la durée de votre voyage.**

### Caution

IMPORTANT et OBLIGATOIRE : un dépôt de garantie (ou caution), variable selon la catégorie de véhicule, sera prélevé sur la carte bancaire du conducteur lors de la remise du véhicule.

Le dépôt de garantie a pour but de couvrir totalement ou partiellement les coûts additionnels éventuels durant votre location (jours supplémentaires, frais d'abandon, carburant, dommages, etc.). Vous devez vous assurer de disposer du plafond bancaire nécessaire à ce



Mise à jour du programme le 23 octobre 2024

prélèvement obligatoire (de 800 à 2 400 € selon la catégorie de véhicule choisie).

### **Comment calculer votre location ?**

La date de prise en charge du véhicule détermine la saison tarifaire applicable pour l'intégralité de la location. La durée de la mise à disposition du véhicule est calculée par tranche horaire de 24 heures.

En cas de dépassement de la durée initiale de votre location, le paiement des jours supplémentaires s'effectuera sur place sur la base du tarif local. Les suppléments seront prélevés sur la carte bancaire du conducteur.

En cas de restitution du véhicule avant la date prévue, les jours non utilisés ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, que ce soit sur place ou à votre retour.

### **Options à régler sur place (liste non exhaustive) :**

- Conducteur additionnel : 35 €/conducteur/séjour. Tout conducteur doit être désigné sur le bon d'échange.
- Jeune conducteur (21 à 23 ans) : 40 € par séjour.
- Siège bébé : 9 € par jour, siège enfant (2-5 ans) : 9 € par jour, siège rehausseur pour enfant (6-12 ans) : 6 € par jour.

**Tous ces suppléments, donnés à titre indicatif, sont susceptibles d'être modifiés sur place et sans préavis.**

### **IMPORTANT**

**Nous vous conseillons de vérifier votre contrat avant de le signer et d'en conserver précieusement une copie jusqu'à votre retour en France.**



## Guadeloupe

### FORMALITÉS ADMINISTRATIVES\*

• **Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité, obligatoire.**

- **ATTENTION** : Passeport obligatoire pour les croisières et pour l'île de Saint-Martin.
- Pensez à vous munir d'une copie de vos certificats et formulaires, ou à les numériser sur votre propre adresse électronique.
- Les **mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire ainsi que d'une photocopie du titre d'identité du parent signataire.

### FORMALITÉS SANITAIRES

#### Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Vaccinations habituelles à jour (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

\*Toutes ces informations, valables pour les ressortissants français, sont données à titre indicatif. Elles peuvent évoluer sans préavis et ne concernent que les vols directs de/vers la France. En cas de transit, certains pays peuvent exiger des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations, merci de vous référer aux formalités en vigueur pour chacune d'entre elles. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires étrangères jusqu'au jour de votre départ.